

L'Assemblée vote de nouveau la création de la métropole du Grand Paris

Adrien Pouthier | 12/12/2013 | 14:23 | **Etat et collectivités**

La métropole du Grand Paris couvrant Paris et toutes les communes de la petite couronne, se substituera, le 1er janvier 2016, aux dix-neuf intercommunalités existantes.

L'Assemblée nationale a confirmé jeudi 12 décembre la création de la métropole du Grand Paris, le gouvernement s'engageant à étudier à l'horizon 2015 les modalités et conséquences d'une éventuelle suppression des départements de Paris et la petite couronne.

A compter du 1er janvier 2016, la métropole du Grand Paris, nouvelle intercommunalité couvrant Paris et toutes les communes de la petite couronne, se substituera aux dix-neuf intercommunalités existantes. Ainsi en ont décidé jeudi 12 décembre les députés qui examinaient en deuxième lecture à l'Assemblée nationale cette disposition phare de la loi de décentralisation.

"La MGP constitue une illustration forte du « choc de simplification » voulu par le président de la République, au moment où un rapport de l'OCDE vient de pointer que l'on trouve plus de 1300 autorités locales dans la zone métropolitaine de Paris, contre 540 dans l'aire métropolitaine de Chicago, qui compte 10 millions d'habitants" a rappelé la ministre de la décentralisation Marylise Lebranchu.

La métropole du Grand Paris qui aura des compétences élargies en matière de logement (pour rééquilibrer l'offre la MGP sera dotée de la totalité des compétences de la chaîne du logement, depuis la programmation jusqu'à la production), d'urbanisme et d'aménagement économique, conduira à redessiner les intercommunalités de la grande couronne "avec un seuil de 200.000 habitants, pour arrêter la stérile cohabitation entre collectivités pauvres et collectivités riches, frein au développement économique donc à la création d'emplois", a souhaité Marylise Lebranchu.

Enfin la MGP sera un établissement public de coopération intercommunale (EPIC) à fiscalité propre pour assurer la péréquation financière et la solidarité entre les communes qui la composent. "Ce sera un grand bol d'air pour les communes et EPCI de la capitale, car nulle métropole mondiale ne peut se développer de façon optimale si l'on accepte que la plus grande richesse y côtoie la plus grande pauvreté", a déclaré Marylise Lebranchu à l'issue de ce vote.

Un vote qui a suscité des débats enflammés.

La fin des départements et des communes ?

En effet un amendement du député PS Alexis Bachelay proposant un rapport, d'ici fin 2015, pour étudier la fusion des départements de Paris et de la petite couronne (le Val-de-Marne, la Seine-Saint-Denis et les Hauts-de-Seine) au sein du Grand Paris a mis le feu aux poudres.

"Vous mettez bas les masques", s'est écrié l'UMP Patrick Ollier, député-maire de Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine). "Pourquoi ne pas avoir dit plus tôt que la deuxième étape était la disparition des départements ?", a-t-il demandé, redoutant que la fin des communes ne soit la troisième étape. Et de prévenir que les élus vont "organiser la résistance car nous ne voulons pas voir dissoudre l'identité de nos communes comme un sucre dans nos verres de café".

M. Bachelay a finalement retiré ses amendements après l'engagement de la ministre de la Décentralisation que le gouvernement remettrait "un rapport, par exemple pour janvier 2015, au Parlement sur les modalités de suppression du département sur le périmètre de la métropole du Grand Paris et toutes les conséquences".

L'Association du Grand Paris a manifesté dans un communiqué son soutien à Alexis Bachelay : "L'Association Grand Paris regrette l'absence de réforme plus ambitieuse pour supprimer les Départements de première et de seconde couronne et continuera de défendre cette simplification du mille feuille territorial car les Départements n'ont aucun sens dans une métropole globale plus grande que les 8 Départements qui la composent. Nous saluons la combativité de son rapporteur à l'Assemblée Nationale Alexis Bachelay qui n'a reculé devant aucune tentative d'avorter cette réforme majeure et aurait souhaité un plus grand consensus politique autour de l'intérêt supérieur des franciliens !"

Adrien Pouthier | [Source LE MONITEUR.FR](#)